Adapter l'offre de formation aux réalités industrielles en Nouvelle-Calédonie

Etude en ingénierie pédagogique des besoins en compétences du secteur industriel

Table des matières

I. Contexte 3

II. Finalité de la mission 3

III. Objectifs 3

IV. Recensement 4

Bloc 1 : Cartographier les compétences requises pour les métiers liés à l'automatisation des process industriels 4

Bloc 2 : Mesurer les écarts entre compétences requises et compétences disponibles/maitrisées 4

Bloc 3 : Recenser les plateaux techniques dans et en dehors de l'entreprise 4

Bloc 4 : Recenser les ressources formatives dans et en dehors de l'entreprise 4

V. Résultats attendus – Livrables 4

VI. Méthodologie attendue 5

VII. Profil attendu du prestataire 6

1. Expertise en ingénierie pédagogique 6

2. Maîtrise des dispositifs de formation innovants 6

3. Connaissance du contexte calédonien ou insulaire 6

4. Compétences rédactionnelles et analytiques 6

5. Capacité à conduire une étude de marché sectorielle 6

6. Approche inclusive et partenariale 7

VIII. Modalités de réponse 7

IX. Soumission de l'offre 7

X. Déclinaison par domaine des compétences OCDE et des ODD pertinents pour le secteur industriel 9

I. Contexte

Le tissu industriel calédonien, regroupe un ensemble d'acteurs clés pour l'économie locale, notamment dans les domaines de la métallurgie de la mécanique industrielle, de la maintenance, de la logistique et du conditionnement. Ces entreprises sont confrontées à des transformations majeures : vieillissement de la main-d'œuvre, raréfaction des compétences techniques, évolution rapide des technologies de production (automatisation, robotisation, systèmes embarqués), sans oublier des obligations accrues en matière de qualité, sécurité et environnement.

À cela le besoin de sécuriser les parcours professionnels, d'anticiper les reclassements, et de permettre une montée en compétences efficace deviennent alors des enjeux stratégiques partagés.

Dans cette optique, le FIAF souhaite initier une démarche de diagnostic de terrain mobilisant les acteurs de l'écosystème local.

II. Finalité de la mission

L'objectif général est de mettre en œuvre une analyse rigoureuse des besoins en compétences, en tenant compte des spécificités territoriales, des contextes particuliers des entreprises (disponibilité des salarié.e.s, moyens et modalités pédagogiques…), et de dresser un état des lieux des ressources formatives, qui permettra ensuite au FIAF d'imaginer des réponses *ad hoc* aux besoins identifiés en matière de montée en compétences tout en optimisant les moyens disponibles et en favorisant la coopération inter-acteurs.

III. Objectifs

Cette mission vise à mieux appréhender les mutations du secteur industriel. Il s'agit de partir d'un état des lieux rigoureux des besoins en compétences techniques et transversales, des ressources matérielles (plateaux techniques) et humaines (formateurs mobilisables), adaptée aux contraintes des entreprises locales et intégrable aux dispositifs existants (AFEST, alternance, reconversion, etc.) dans le **domaine de l'automatisation des systèmes de production**.

IV. Recensement

L'étude ciblera Uniquement le **domaine automatisation des systèmes de production** du secteur industrie.

L'étude devra s'articuler autour de trois cartographies : **compétences**, **plateaux techniques**, **ressources formatives**.

Bloc 1 : Cartographier les compétences requises pour les métiers liés à l'automatisation des process industriels

1. Identifier les métiers de l'automatisation.
2. Décrire les compétences attendues : s'appuyer sur les nomenclatures ROME 4.0 et/ou sur les référentiels internationaux (OCDE – cf. annexe) pour formaliser les compétences attendues par métier ou fonction.

Bloc 2 : Mesurer les écarts entre compétences requises et compétences disponibles/maitrisées

1. Recenser et identifier les profils à accompagner au regard des compétences non/mal maitrisées
2. Analyser les écarts entre compétences existantes et compétences attendues :
    - Pour la montée en compétences
    - Pour les reclassements
    - Pour la transmission des savoir-faire (tutorat, compagnonnage, AFEST)

Bloc 3 : Recenser les plateaux techniques dans et en dehors de l'entreprise

1. Identification des lieux équipés pouvant accueillir les formations : centres de formation, entreprises, centres techniques.
2. Typologie et situation des plateaux techniques.

Bloc 4 : Recenser les ressources formatives dans et en dehors de l'entreprise

1. Recensement des formateur.trice.s / tuteur.trice.s (potentiellement) disponibles dans et en dehors de l'entreprise et domaines de compétences.
2. Expériences en ingénierie et animation pédagogique.
3. Capacité à intervenir en AFEST et besoins sur cette modalité et plus généralement en multimodal et accompagnement individualisé.

V. Résultats attendus – Livrables

NOTE DE SYNTHESE STRATEGIQUE :
Résumant les principaux constats, enjeux et recommandations opérationnelles, destinée à une lecture rapide par les décideurs.

BLOCS 1&2

- **Rapport de diagnostic complet** : incluant les données quantitatives et qualitatives recueillies, les verbatims issus des entretiens ou ateliers, une analyse croisée avec les cadres de référence OCDE/ODD, et l'identification des écarts de compétences.
- **Cartographie des compétences** : maitrisées, visées, illustrant les évolutions ou tensions constatées.
- **Liste profils à former par entreprise** en fonction des écarts observés entre les compétences attendues et celles visées.

BLOCS 3

- Fiches descriptives standardisées pour chaque plateau.
- Synthèse des capacités formatives par compétences.

BLOCS 4

- Cartographie synthétique des formateur.trice.s par zone et thématique**.**

SUPPORT DE PRESENTATION :
Pour la réunion de restitution, synthétisant les éléments clés du diagnostic, les préconisations et le plan d'action proposé.

VI. Méthodologie attendue

- Méthode argumentée, participative et inclusive
- Définition et justification de l'échantillon
- Recueil par entretiens qualitatifs présentiels/visio
- Toute autre approche jugée pertinente

VII. Profil attendu du prestataire

Le prestataire devra démontrer, preuves à l'appui, qu'il dispose des compétences, expériences et moyens nécessaires pour mener à bien la mission. Les critères ci-dessous sont cumulatifs et constitueront des points d'évaluation en commission.

1. Expertise en ingénierie pédagogique

- **Formation et expérience** : le prestataire devra présenter un profil d'ingénieur pédagogique confirmé (ou une équipe comprenant ce profil), avec au moins 5 ans d'expérience dans la conception de parcours de formation pour des publics adultes, notamment dans le secteur industriel et/ou technologique.
- **Références** : fournir des exemples de missions similaires (cartographie de compétences, élaboration de parcours multimodaux, diagnostic sectoriel).
- **Partenariat possible** : si le prestataire ne couvre pas l'intégralité des domaines ciblés, il pourra s'appuyer sur un ou plusieurs partenaires, sous réserve de détailler le rôle, les compétences et la répartition des responsabilités dans sa réponse.

2. Maîtrise des dispositifs de formation innovants

- Maîtrise des modalités **multimodales** (présentiel, distanciel synchrone et asynchrone, hybride, AFEST).
- Capacité à intervenir sur le **terrain**, y compris en environnement industriel, pour observer et analyser les situations de travail.

3. Connaissance du contexte calédonien ou insulaire

- Compréhension des **enjeux socio-économiques** locaux (mutation industrielle, tension sur les compétences, contraintes logistiques, éloignement géographique).
- Connaissance des **réseaux d'acteurs** de l'emploi, de la formation et de l'accompagnement.

4. Compétences rédactionnelles et analytiques

- Aptitude à produire des **livrables clairs, structurés et opérationnels** pour différents publics (décideurs, opérationnels, bénéficiaires).
- Maîtrise des méthodes de **traitement et de croisement de données** quantitatives et qualitatives.
- Capacité à intégrer des **référentiels normatifs** (ROME 4.0, référentiels OCDE, ODD) dans les analyses et recommandations.
- Qualité de présentation orale et écrite en français irréprochable.

5. Capacité à conduire une étude de marché sectorielle

- Méthodologie rigoureuse de recensement, analyse et interprétation des données.
- Savoir-faire dans la conduite d'**entretiens qualitatifs** et l'animation d'ateliers participatifs.

- Aptitude à mesurer les **écarts de compétences** et à formuler des scénarios d'actions.

6. Approche inclusive et partenariale

Le prestataire pourra, le cas échéant, s'associer à d'autres professionnels afin de répondre de manière complète aux besoins de la mission. Il devra présenter les experts mobilisés, préciser leurs domaines d'intervention ainsi que leurs compétences et expertises respectives.

VIII. Modalités de réponse

- Note de compréhension du besoin
- Méthodologie et livrables intermédiaires
- Rétroplanning et jalons d'étapes
- Budget détaillé
- CV et références
- Propositions de mobilisation d'acteurs

IX. Soumission de l'offre

1. **Manifestation d'intention**
   Tout répondant potentiel à la présente consultation doit obligatoirement s'inscrire via le lien suivant afin de confirmer son intention de participer :
   Lien : https://forms.gle/r5LJpxy6pYdc1SLs9
   Date limite d'inscription : **15 septembre 2025 à 15h00**.

Cette inscription déclenchera la prise de rendez-vous individualisé pour une présentation détaillée de la consultation— **condition indispensable à l'étude de votre proposition**.

2. **Dépôt de la proposition**
   L'organisme candidat transmet ensuite sa proposition en réponse au présent cahier des charges, en intégrant l'ensemble des exigences décrites et en tenant compte des attentes spécifiques du FIAF.

La proposition devra être **entièrement anonymisée**, à l'exception de la partie présentant l'organisme candidat et ses éventuels partenaires.

3. **Modalités d'envoi**
   Les propositions doivent être transmises **exclusivement par mail** à l'adresse suivante : contact@fiaf.nc
   Un accusé de réception sera adressé par mail à réception des documents.

Attention :

- L'ouverture de votre proposition est conditionnée à votre présence à la réunion d'information organisée lors de la consultation.
- Le traitement des offres se fera uniquement après la clôture de la période de consultation.
- Il vous appartient de vérifier la complétude de votre proposition avant l'envoi. Aucun ajustement ne sera accepté après la date de clôture.

4. **Échéances clés**

- **Date limite de dépôt des propositions** : 3 octobre 2025 à 15h00
- **Retour de la commission de consultation** : au plus tard le 9 octobre 2025
- **Livraison des résultats de l'étude** : 1er février 2026

X. Déclinaison par domaine des compétences OCDE et des ODD pertinents pour **le secteur industriel**

Automatisation des systèmes de production

Compétences OCDE :

- **Cognitives** :
  - Logique algorithmique
  - Compréhension des séquences automatisées
  - Lecture de langages de programmation basiques (ladder, grafcet)
- **Sociales/émotionnelles** :
  - Gestion de situations critiques (incident automatisé)
  - Esprit d'analyse et d'adaptation rapide
  - Collaboration avec maintenance/production/qualité
- **Techniques** :
  - Paramétrage et réglage d'automates
  - Supervision de chaînes automatisées
  - Maintenance de premier niveau sur équipements pilotés
- **Numériques** :
  - Interfaces Homme-Machine (IHM)
  - Logiciels de supervision (SCADA, MES)
  - Réseaux de communication industrielle

ODD pertinents :

- **ODD 9** : innovation technologique, digitalisation des procédés
- **ODD 8** : montée en qualification des opérateurs
- **ODD 12** : optimisation de la consommation énergétique par l'automatisation